

UN AGENT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (H/F)

Idéalement située à une trentaine de kilomètres au nord-ouest de Paris et aux portes du Parc naturel régional du Vexin français, Cergy compte aujourd'hui plus de 60 000 habitants et est le pôle administratif, économique, étudiant et culturel majeur du département du Val d'Oise.

Placé sous la responsabilité de la responsable de la maison de quartier Axe Majeur Horloge agréée centre social, l'agent de développement local favorise l'émergence de projets d'habitants à l'échelle du quartier en créant une dynamique avec les partenaires locaux. Il promeut leur participation, soutient et valorise leurs engagements et leurs initiatives. L'agent de développement local participe également à la mise en œuvre des orientations politiques que décline le projet social. Il contribue à la veille territoriale et au diagnostic de territoire, et concourt à apporter du mieux-être aux habitants sur différents plans : cadre de vie, prévention situationnelle, animation territoriale qui contribue au développement local, intégration des différentes populations.

MISSIONS

- Participer à l'élaboration et à la mise en place du projet social et du projet de territoire,
- Faire émerger les besoins du territoire et des habitants et participer à la veille territoriale,
- Contribuer à l'élaboration d'un diagnostic territorial partagé et à l'émergence de projet concourant au développement du territoire,
- Développer et animer des partenariats et réseaux sur le territoire et s'appuyer sur des « personnes ressources » afin d'être un véritable relais d'information et d'opinion ascendante et descendante,
- Informer et accompagner les élus, les services dans la mise en œuvre de leurs projets en tant qu'expert d'usage sur son territoire d'action,
- Accompagner les projets transversaux menés par la maison de quartier et les autres services de la ville,
- Développer une dynamique inter-quartier avec les autres agents de développement local,
- Coordonner et accompagner les projets de développement social sur le territoire,
- Evaluer les projets dont il est référent,
- Procéder à la gestion administrative et financière des projets.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Horaires : 39h hebdomadaires – Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Contraintes spécifiques : Permis B demandé du fait de présences possibles en soirée ou le week end (réunions ou manifestations)

PROFIL

Titulaire de la fonction publique sur un grade de catégorie A (à défaut contractuel), vous êtes issu d'une formation dans la conception et le montage de projets et/ou dans le domaine du développement social local (Bac + 3 minimum), et justifiez d'une expérience professionnelle significative sur un poste similaire.

Une réelle aptitude à l'analyse urbaine et sociale, à l'appréhension des problématiques complexes d'un territoire d'intervention, des qualités d'écoute et de négociation, la capacité à élaborer, piloter et évaluer des projets sociaux et urbains à court, moyen ou long terme dans un contexte partenarial hétérogène, des compétences en élaboration et animation de groupes de travail multi-partenariaux et la maîtrise de l'ingénierie économique et financière des projets sont également attendues et devront compléter votre profil.

Date limite de dépôt des candidatures : 27 février 2016

Tous les postes de la ville de Cergy sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

Adressez votre lettre de candidature et un curriculum vitae à l'attention de M. le Maire :

> soit par mail à l'adresse : emploi.recrutement@ville-cergy.fr

> soit par courrier : Hôtel de Ville de Cergy - Direction des Ressources Humaines - 3 place de l'Hôtel de Ville
BP 48000 Cergy - 95801 Cergy-Pontoise cedex

www.ville-cergy.fr



villedecergy

